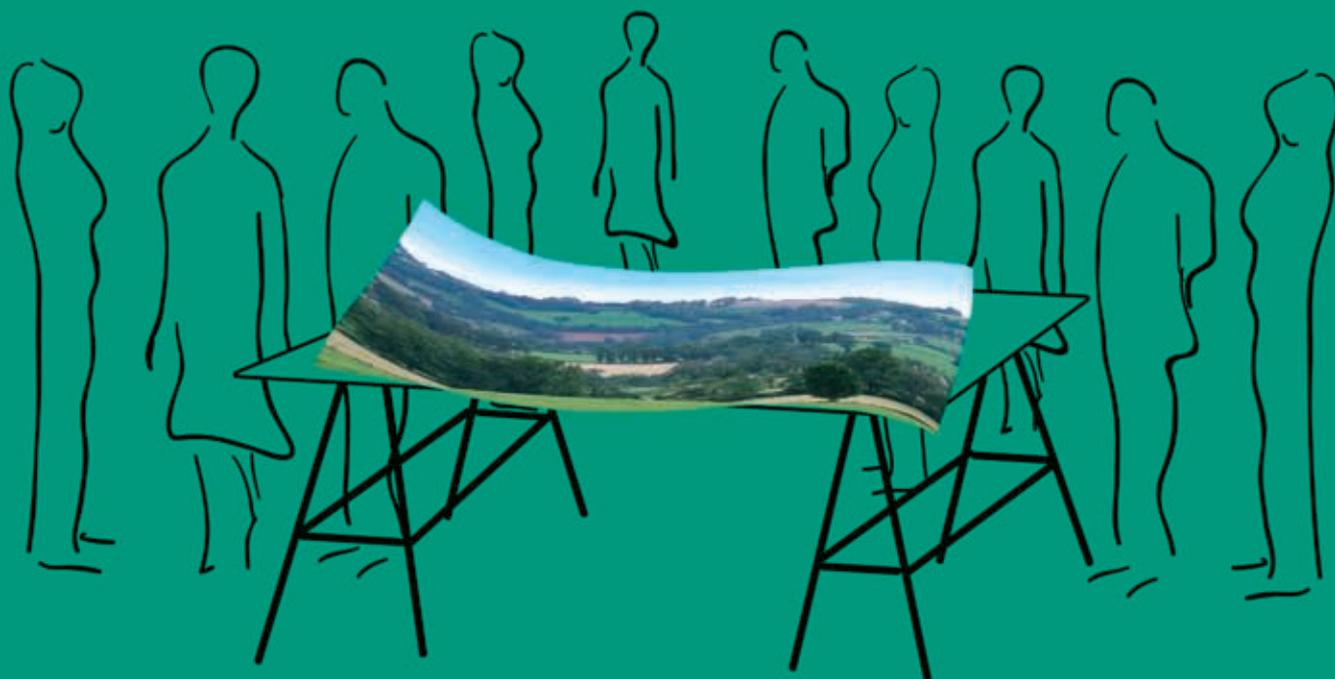




Le Paysage au-delà du décor

Les Tréteaux du paysage



- Fontanes-du-Causse
- Lalbenque
- Espédaillac
- Mayrinhac-Lentour

Opération menée avec le concours financier de la
Direction Régionale de l'Environnement Midi-Pyrénées





Le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy a été classé comme tel par l'Etat en raison d'un remarquable patrimoine naturel, de la qualité de ses paysages façonnés par les sociétés rurales et de ses multiples héritages préhistoriques et historiques. Dans un tel contexte s'applique avec le soutien des collectivités territoriales régionale et départementale une politique volontariste de développement local visant une gestion adaptée des milieux et des paysages, mais garantissant également un cadre de vie pour les populations locales aspirant à « rester au pays » et permettant à d'autres d'y trouver une place et d'y réaliser un projet économique, un projet de vie...

Comprendre les qualités de ce territoire, identifier ce qui en fait la force et la lisibilité à l'extérieur, valoriser l'existant sont quelques axes de la politique fédératrice du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

En s'appuyant sur la qualité et l'attractivité de l'habitat rural, sur la renommée touristique de nombreux villages, emblèmes reconnus à l'échelle nationale, le Parc naturel régional doit également tirer parti de la qualité et de la diversité de ses paysages pour conforter un projet de territoire prenant en compte les mutations économiques notamment à l'activité agricole ou aux pressions foncières à l'œuvre à proximité des échangeurs des axes autoroutiers et dans le voisinage immédiat des bourgs centre et des agglomérations urbaines jouxtant le périmètre du Parc (Cahors, Figeac, Souillac...).

Pour remédier à ces pressions sur l'espace risquant de modifier brutalement une construction territoriale lentement élaborée, le Parc naturel régional des Causses du Quercy a décidé de mettre en place une charte paysagère. Outil spécifique de la gestion des espaces des Parcs naturels régionaux en France, la charte paysagère doit aider les acteurs du territoire à mieux comprendre les caractéristiques paysagères, à dégager les principaux enjeux et à proposer un programme d'actions.

Si le principe des chartes paysagères constitue un des fondements de la politique des Parcs, « l'outil charte » reste néanmoins perçu assez souvent comme un outil à portée normative et parfois contraignante. Tel n'est pas sa vocation. Il ne s'agit pas en effet de se cantonner à une vision purement esthétique des paysages, susceptible dans certaines circonstances de créer un frein supplémentaire à la concrétisation de projets de développement.

La charte paysagère voulue par le Parc naturel régional des Causses du Quercy doit être un outil de référence fonctionnel et évolutif, une opportunité d'aide à la décision et à la planification.

Mais pour être opérationnelle, elle ne doit pas se limiter à la rédaction de documents de préconisation mais donner lieu à une animation permanente sur le territoire. Le devenir des paysages est en effet un enjeu qui doit être pris en compte en amont de tous les projets d'aménagement du territoire.

Il faut en outre faciliter l'expression de tous sur les paysages et permettre d'initier une culture commune associant dans un même élan les populations inscrites depuis des générations dans le territoire et les nouveaux habitants.

C'est dans cette optique que sont nés les Tréteaux du paysage. Une phase préparatoire et exploratoire au projet de révision de la Charte de territoire en cours d'élaboration qui doit promouvoir les notions d'échange, de concertation, et d'adaptation.

Si le paysage en évolution constante peut par ce fait souvent devenir une cause de tension, l'adhésion à une charte est un choix, une démarche volontaire, un projet commun, non contraignant, contrairement au cadre réglementaire des documents d'urbanisme.

La dénomination des Tréteaux du paysage indique la philosophie de la démarche : **proposer un cadre de discussion mobile sur les paysages dans un territoire communal et aller à la rencontre des perceptions comme des représentations** que s'en font les élus ou les autres acteurs du territoire. Il s'agit d'aborder de façon conviviale les enjeux de « leurs paysages ».

Cette mobilisation favorisée par des jeux de rôle, des visites sur le terrain et la réalisation de documents iconographiques commentés donne tout son sens à la démarche de charte. Il s'agit de co-construire un savoir sur le paysage, produit d'échanges entre des connaissances locales, « historiquement inscrites dans la mémoire des gens », des connaissances techniques portées par le Parc et/ou les différents services déconcentrés de l'Etat (DIREN, DDEA, CAUE, ...).

Dans le souci d'encadrer la démarche, le Parc naturel régional a constitué une équipe pluridisciplinaire associant un géographe, un sociologue, un urbaniste, un paysagiste et une étudiante en Master Unesco « Evolution, Patrimoines naturels et Sociétés ». Cette équipe a participé à l'élaboration des différentes phases de cette animation entre juillet et août 2008. Quelques territoires-pilotes et de nombreux acteurs sur le terrain ont participé à ces échanges.

Gageons que la démarche trouvera un écho favorable permettant d'assurer la pérennité d'une animation permanente sur la question du paysage.

Les Tréteaux du paysage

« Un dispositif pour mobiliser les
acteurs locaux sur le paysage »



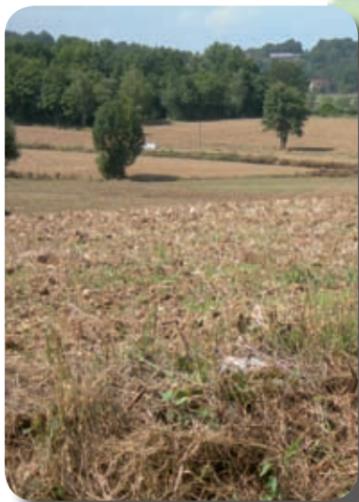
ENJEUX ET ATTENTES POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

« Le paysage, l'envers ou l'endroit du décor ? »

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy conscient du rôle grandissant du paysage dans la définition des politiques publiques a voulu instaurer une phase préparatoire à la réalisation de sa charte paysagère.

À travers la démarche expérimentale des Tréteaux du paysage, le Parc a voulu tester un dispositif d'animation visant à mieux comprendre les attentes exprimées par la population sur la mise en place d'une politique paysagère. Dans le contexte de révision de sa Charte de territoire, cette prise en compte des aspirations et des revendications est essentielle pour une meilleure appropriation des enjeux et des actions qui en découleront.

Les Tréteaux du paysage constituent une démarche de sensibilisation des acteurs locaux, « ciment » de la mobilisation territoriale.



Une démarche qui répond aux enjeux suivants :

Alimenter la nouvelle Charte du territoire :

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc naturel régional des Causses du Quercy compte bien faire du paysage un élément clé des nouveaux enjeux de son projet territorial en lui donnant une dimension transversale. Cette phase préparatoire qui aboutira à un positionnement réfléchi et à l'élaboration d'une politique paysagère est fondamentale pour l'écriture de ce document cadre.

Créer de la compétence :

Apporter une culture du paysage en impulsant des dynamiques d'expression multiples à l'occasion d'animations soutenues par des mises en situation (jeux de rôles, réalisation de photographies, entretiens, ...). Le but de cette approche est de considérer qu'il n'y a pas une compétence, ou une vision légitime du paysage, mais une multiplicité de regards qui doivent s'inscrire dans un document de charte et être pris en compte dans les politiques à mettre en oeuvre par la suite ...

Doter le territoire d'une véritable politique paysagère :

Fournir les moyens nécessaires à l'élaboration de cette politique. Offrir aux élus l'occasion de mieux prendre part au dialogue et de bien définir les enjeux du territoire qui dans un second temps seront formalisés en concertation avec l'ensemble des acteurs afin de faire du paysage un outil de gestion de l'espace.



Si une charte de paysage peut constituer un appui non négligeable à la nouvelle Charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy, pour élaborer un premier diagnostic du paysage, appréhender son évolution, pour mettre en évidence quelques grandes orientations d'actions, elle doit offrir l'opportunité de renforcer le lien avec les collectivités et augmenter effectivement le niveau de sensibilisation et d'implication des élus et des habitants. Afin d'orienter les préconisations de cette charte paysagère, il nous est apparu naturel d'aborder les questions de représentations sociales et culturelles du paysage du Parc. Associer et faire participer la population à travers des journées d'animations sur le terrain, permet d'impliquer les acteurs du territoire, de recueillir leurs regards, leurs ressentis, en évitant qu'il soit comme souvent et pour l'essentiel, seulement retenu un « regard d'expert ».

Fontanes du Causse

journée du 10 Juillet 2008

« Le couderc,
un paysage à partager »



On ne peut parler des paysages du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy sans évoquer la richesse de son patrimoine bâti rural et ses différents types d'organisation traditionnelle.

Les villages à couderc, que l'on nomme aussi caussanel, communal ou encore foirail suivant les lieux, sont nombreux sur le causse de Gramat.

Cet élément important qu'est le couderc définit naturellement l'organisation spatiale d'un village.

Leur paysage a pour spécificité un ou plusieurs grands espaces « libres » : le ou les coudercs sont notamment cernés de réseaux de murets de pierres sèches qui forment un maillage autour duquel se répartissent les constructions. Malgré l'imperfection des connaissances entre les différentes dénominations, en matières d'usage, de statut, etc, ces espaces sont le témoignage d'une organisation traditionnelle du bâti rural (commentaires CAUE) autour de l'activité d'élevage ou de l'activité agricole en général.

Les coudercs sont de tailles variables et plus ou moins étendus au sein d'un même village, mais évoquent les notions de rassemblement, de partage ou de rencontre.



Animateurs présents :

Anne EUSÈBE (chargée de mission Habitat-Urbanisme au PNRQC), Laurent LELLI (Maître de Conférences en Aménagement à l'Ecole Nationale de Formation Agronomique), SAHUC Philippe (sociologue et Maître de Conférence à l'Ecole Nationale de Formation Agronomique) et Héléna MOREAU (Diplômée de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique, suit un master 2 « Evolution, Patrimoine Naturel et Sociétés »)

Participants :

Habitants de Fontanes, Élus de Fontane, Sénailac Lauzes, Séniergues et Soulomes. Brigitte MORTIER (DIREN), Mathieu LARRIBE (CAUE 46) et Alain HATTERLEY (DDEA)

Choix du lieu :

Un potentiel de mobilisation

Un des objectifs premiers de la charte paysagère est de susciter un débat collectif à travers la mobilisation des acteurs. Le choix de Fontanes du Causse a aussi été motivé par le fait que les élus du village sont sur ce sujet facilement mobilisables, ce qui représentait un atout essentiel pour la mise en place de ce « projet pilote ». L'engagement des élus permet de faire évoluer la vision que chacun porte sur le territoire et ses problématiques, et si les questions de paysage ne sont pas toujours prioritaires pour tous les acteurs, ils répondent et ont manifestement des choses à dire...



Identité patrimoniale

Le couderc est un riche témoignage de patrimoine rural et culturel local. Dans le cas présent il est exceptionnellement vaste.

Ce patrimoine est porteur d'une grande charge identitaire pour la population locale établissant des rapports d'appartenance et d'identification. Ce point donnait l'occasion d'ouvrir un débat essentiel sur le devenir du territoire : l'évolution des paysages allié à la prise en compte de cet héritage patrimonial.

L'utilisation et la gestion d'un paysage à fort patrimoine bâti ou paysager sont-elles compatibles avec le maintien de ses valeurs culturelles, visuelles et perceptives au bénéfice de la société et des générations futures et quel est le point de vue des acteurs concernés ? Comment envisager « une conservation dynamique » de leur patrimoine paysager ?

Le paysage

La présence de ce vaste couderc, préservé des changements brutaux, génère notamment une organisation particulière du paysage bâti. Il offre aussi des vues lointaines sur l'extérieur du village, sur la forêt de la Braunhie, et sur le causse.

La qualité du bâti et son organisation traditionnelle procurent une ambiance paysagère spécifique (intimité, convivialité et relative homogénéité visuelle).

Ce paysage, et notamment l'espace du couderc, peuvent-ils être envisagés comme un lieu au potentiel collectif ?



Problématique et objectifs

Nous avons cherché à recueillir, analyser et comprendre les perceptions que peuvent avoir les acteurs locaux des espaces bâtis et paysagers du village, leurs ressentis vis-à-vis de ces espaces, les représentations qu'ils en ont. **Imagineront-ils au cours de notre animation une ébauche de concepts ou méthodes permettant de gérer les mutations de leur territoire ?**

Si l'on a pu voir, dans certains villages du causse, les coudercs ou leurs homonymes être utilisés comme réserves foncières ou parkings, la thématique autour de ce lieu collectif nous a donné envie de soulever la problématique du lien social, l'articulation d'espaces publics ou collectifs/espaces privés et l'organisation traditionnelle du tissu bâti rural qui découle des « villages à couderc ».

Les élus et habitants des villages à couderc sont-ils attachés à l'organisation paysagère générée par celui-ci ? Sont-ils prêts à se mobiliser pour faire vivre et perdurer cette forme urbaine et avec quels moyens ?

Dispositif et thématique :

Une mise en scène avec jeux de rôles a été imaginée afin de donner un contexte particulier à l'animation et de provoquer les réactions.

Le souhait était de mettre les participants en situation de reconstruction du village (préservations/restaurations/transmutations du patrimoine, et organisation/planification de constructions nouvelles, choix à faire sur les matériaux, l'emplacement, les espaces potentiellement utilisables). D'autre part, il s'agissait de les questionner sur l'accueil de nouveaux arrivants dans le village.

Le groupe des participants a donc été scindé en deux : d'un côté les responsables locaux et de l'autre les « nouveaux arrivants ».

Pour cette animation ont aussi été conviés les enfants du centre d'Accueil et de Loisirs Sans Hébergement de Montfaucon, qui ont joué le jeu avec des consignes naturellement adaptées à leur situation d'enfants.



Scénario : « Le cataclysme qui s'est abattu sur les causses du Quercy a ravagé la majorité des villages et hameaux. Fontanes du Causse fait partie des quelques villages rescapés et doit assurer l'accueil d'une partie des populations se retrouvant sans abri.

Comment offrir de nouveaux espaces de vie pour ces populations sans transformer irrémédiablement la physionomie du village ? »



Consignes pour les responsables locaux et les nouveaux arrivants :

En tant que responsables locaux de la municipalité de Fontanes du Causse, quels endroits pourriez-vous privilégier pour accueillir ces nouvelles populations ?

En tant que nouveaux arrivants, vous cheminez dans le village de Fontanes à la recherche de votre « nouveau chez-vous ». Dans l'absolu, identifiez les lieux que vous aimeriez habiter pour commencer votre nouvelle vie...

- En vous aidant de la photocopie du plan cadastral, entourez les habitations, logements à réhabiliter ou les terrains à bâtir qui peuvent être utilisés pour l'accueil de nouveaux habitants.
- Identifiez les lieux, qui peuvent être transformés et ceux qui doivent être préservés pour que votre nouveau village d'accueil garde son charme.
- Justifiez vos choix et illustrez si vous le désirez par des prises de vues photographiques.



Consignes pour les enfants :

Étant les premiers enfants à réinvestir les lieux après la catastrophe, que voudriez-vous reconstruire ou préserver dans ce village ?



- Pendant la visite du village repérez des lieux qu'il vous semble important de préserver.
- Vous pouvez aussi imaginer des lieux à réaménager, des bâtiments à restaurer, des jardins à réorganiser... Pour cela pensez par exemple à votre village d'origine, aux endroits où vous aimez être et que vous aimeriez retrouver à Fontanes du Causse.
- Expliquez vos choix par des dessins, des photos, des mots, des objets trouvés...

Synthèse :

L'animation a généré une bonne mobilisation des interlocuteurs locaux.

Le travail de terrain et d'atelier ainsi que les thèmes exploités ont été appréciés comme le fait de sortir d'un cadre formel pour aborder des questions sérieuses telles que le devenir du patrimoine paysager de la commune.

En ce qui concerne la méthodologie, le jeu de rôles n'a pas toujours été bien compris, mais dans l'ensemble, les participants à cet atelier, même s'ils ont été un peu déroutés par l'aspect ludique de la démarche, se sont assez rapidement impliqués.

Le matériel mis à disposition, n'a parfois pas été exploité à sa juste valeur, mais le plan cadastral peut éventuellement être considéré comme un « support d'initiés ».



La nécessité d'inclure dans l'espace des potentialités de lien social (places, bâtiments publics, etc) semble surtout exprimée par des représentants des services publics.

Les habitants, d'une manière générale, sont assez réfractaires à l'accueil ou l'installation de nouveaux arrivants sur leur commune. Ils ont du mal à envisager une solution globale en ce qui concerne l'évolution du paysage et préféreraient donc ne rien changer.

Si les élus ne sont pas opposés à l'accueil de nouveaux arrivants, et acceptent de partager les ressources de leur paysage, les modifications diverses liées à leur arrivée renvoient à leurs craintes de voir leur espace social local bouleversé.

C'est peut-être c'est chez les enfants que l'on trouve l'option urbanistique la plus hardie qui serait de repenser intégralement le village en intégrant des logements et des équipements culturels, sportifs ou collectifs.



L'inventaire des différentes conclusions de cette animation met en avant, l'idée que selon les personnes et leur inscription sociale, les perceptions liées à un patrimoine paysager local et identitaire diffèrent. Si dans l'ensemble, habitants et élus reconnaissent « officiellement » certaines caractéristiques patrimoniales de leur village, s'ils souhaitent les protéger, et trouver une manière de les gérer, ils tendent surtout vers une préservation statique du patrimoine.

Le fait de croiser les regards de différents acteurs sur le thème de leur paysage, a aussi permis la conclusion suivante : les animateurs, hormis leur regard professionnel sur la question, on peut-être aussi servi d'intermédiaire entre les différents protagonistes et leur propre « monde » (élus, habitants, service public...), mettant en avant la notion de débat démocratique.

Suite à la réunion de l'après-midi, qui visait à confronter les points de vue des différents groupes, un lien a spontanément émergé entre les acteurs, permettant d'envisager un traitement paysager des espaces publics du village et notamment du couderc en prenant en compte la biodiversité : naissance d'un projet de gestion/protection des espaces enherbés et du couderc de la commune de Fontanes du Causse.

Lalbenque

journée du 29 Juillet 2008



« Mon habitation dans mon paysage... »



La thématique générale du paysage bâti et du développement de l'urbanisation est un choix incontournable lorsqu'il s'agit d'ouvrir le débat sur les mutations du paysage.

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy est né d'un besoin de préserver ses paysages. Mais la qualité du bâti a aussi contribué à l'obtention de son label.

Si les conversions des pratiques agricoles influent sur les transformations du paysage, le développement de l'habitat est aujourd'hui l'une des causes principales de l'évolution des paysages du territoire.

Les conséquences de ce développement sont la généralisation de constructions très consommatrices d'espace et non intégrées au tissu bâti communal engendrant notamment des problèmes de raccordement aux réseaux. Les matériaux utilisés pour la construction et l'organisation de ces nouveaux espaces bâtis entraînent une profonde banalisation du paysage. Il ne s'agit pas de préservation à tout prix d'une certaine qualité du bâti traditionnel, que ce soit pour la restauration ou les nouvelles constructions, mais de gérer les évolutions liées au développement de l'urbanisation en milieu rural.

De plus la généralisation de modèles de construction ne prend pas forcément en compte le défi énergétique qui est, par la même occasion, un défi économique. Les élus manquent d'outils pour gérer ce développement, comment le Parc naturel régional peut-il les accompagner ? Comment peut-on aujourd'hui construire de l'habitat neuf, en prenant en compte de nouveaux enjeux, et gérer son intégration dans l'existant ?

Animateurs présents :

Anne EUSÈBE (chargée de mission Habitat-Urbanisme au PNRQC), SAHUC Philippe (sociologue et Maître de Conférence à l'École Nationale de Formation Agronomique) et Héléna MOREAU (Diplômée de l'École Nationale de Formation Agronomique, suit un master 2 « Evolution, Patrimoine Naturel et Sociétés »)

Participants :

Élus de différentes communes de l'intercommunalité, Serges Despeyroux (vice-président du Parc naturel régional des Causses du Quercy), un membre de l'association « Vivre au Sud du Parc », Alain Hatterley (DDEA), Guy Messal (mairie de Lalbenque), Michel Rouelles (mairie de Cremps), Jacqueline Cuzin (P.VSP), Christian Houvenagel (mairie de Cremps), Jean-Louis Dehainault (mairie de Concots), Geneviève Dejean (mairie d'Aujols), René Gleizes (mairie d'Aujols), Serge Boissel (mairie de Lalbenque), Catherine Marlas (mairie de Concots), Matthieu Larribe (CAUE 46), Adrien Fontaine (stagiaire, CAUE 46), Pierre Morice (mairie d'Aujols)

Choix du lieu :

Le sud-ouest du territoire du parc, à la fois proche de Cahors, de l'autoroute et à une heure de l'agglomération Toulousaine, est sans doute la zone la plus touchée par les pressions urbaines. Cette attractivité du lieu accroît les enjeux de l'urbanisme ainsi que le besoin de définir des choix adaptés, tant au plan des litiges éventuels que des préoccupations d'harmonisation des modes de vie et de préservation du patrimoine environnemental.

Pour traiter de cette thématique, nous nous sommes intéressés à la commune de Lalbenque que l'on a estimée être l'une des communes les plus concernées par la diversité de son habitat et le développement considérable de son urbanisation ces dernières années.

Appréhender les évolutions liées au développement de l'urbanisation n'est pas chose aisée, et la municipalité rencontre des difficultés dans la gestion de cette affluence de projets, on peut parler d'un développement urbain qui s'est fait jusqu'ici d'une manière relativement anarchique.

Comment mobiliser les énergies vers des projets d'intérêt général sur la commune, pour que son développement urbain ne la dépasse pas de son caractère et de sa personnalité ?

Tout exercice de prospective de cette nature est difficile, puisqu'il doit concilier les attentes d'une collectivité, les revendications des particuliers, les contraintes réglementaires et une bonne dose de prévisions.



Problématique et objectifs

La commune est confrontée à une urbanisation galopante de son territoire. Il ne s'agit pas ici de juger de sa politique d'urbanisme, mais de réfléchir sur un territoire qui offre une diversité urbaine intéressante pour le débat.

La volonté était de travailler sur la gestion de cette urbanisation avec des élus de la communauté de communes du pays de Lalbenque.

Les objectifs étaient notamment de provoquer la réflexion et le débat sur l'intégration du nouveau bâti dans l'organisation de base du paysage communal et sur ce que pourrait représenter idéalement l'agencement sur le terrain de ces nouvelles habitations.

Mais il s'agissait aussi de débattre et d'échanger avec les différentes compétences présentes (CAUE, DDEA...) sur les formes de construction en elles-mêmes. En prenant du recul par rapport aux modèles anciens, qui ne sont plus adaptés aux besoins actuels, et aux nouveaux usages de nos habitations, il s'agissait de réfléchir ensemble à différents critères concernant leur organisation, les techniques de construction, le choix des formes, des volumes, des matériaux, l'impact des énergies nouvelles ...

Nous voulions en savoir plus sur le bâti présent : quel est le ressenti des participants face au bâti existant ? Qu'est-ce qui leur plaît, qu'est-ce qui ne leur plaît pas et pourquoi ?

Nous souhaitions aussi lancer le débat sur le bâti futur : qu'est-ce qui pour eux est primordial dans la conception d'une habitation ? Proposez-nous les cinq critères fondamentaux que vous donneriez comme base de travail à l'architecte de votre habitation.

Dispositif et thématique :

Situation de départ :

Nous sommes à la recherche de l'habitat « idéal ». Nous allons donc nous intéresser dans la journée aux différentes constructions et aux paysages qu'elles génèrent. Nous précisons que nous n'allons pas uniquement envisager l'aspect architectural, mais considérer les usages du bâti qui déterminent sa forme, son apparence, ses abords... Nous allons commencer par observer l'existant en suivant un parcours dans la commune de Lalbenque. Nous allons ensuite, réfléchir en groupes restreints sur la construction d'un l'habitat idéal, pour enfin échanger et discuter tous ensemble sur le sujet.



Questions et consignes :

- 1) Exploration de l'existant. Comment se présentent les habitations et leurs abords tout au long du circuit parcouru ? Quelles sont vos observations et remarques sur ce paysage bâti actuel ?
- 2) Qu'est-ce qui pour vous est primordial dans la conception d'une habitation ? Proposez-nous les cinq critères fondamentaux que vous donneriez comme base de travail à l'architecte de votre maison.

Déroulement prévu de la journée :

9h30 : Accueil des participants à la maison communautaire, un mot sur la démarche du Parc, présentation et lancement de l'animation. Puis formation de plusieurs groupes suivant le nombre de participants (un animateur par groupe), et distribution des consignes.

10h00 : Circuit préparé à suivre, en voiture, dans la commune de Lalbenque. Déplacement en groupe (trois groupes distincts, co-voiturage), mais le travail sur les fiches de consignes se fait individuellement.

12h00 : Pause déjeuner.

14h00 : Rendez-vous en salle pour un travail en groupe (identique au matin) sur la construction de « l'habitat idéal ». Présentation des travaux de chaque groupe et discussion-débat.



Matériau récolté :

- Photographies.
- Enregistrement audio de la discussion-débat de l'après-midi.
- Les notes prises tout au long de la journée par les trois animateurs.
- Fiches de consignes complétées par chaque participant.

Synthèse :

On peut, ici aussi et dans un premier temps, prendre en considération une très bonne mobilisation et participation des élus (qui ont émis le souhait de voir la démarche se poursuivre) et des autres intervenants.

Le fait de faire pour cette animation un circuit en voiture a fait s'exprimer, des goûts paysagers s'ancrant dans un fragment de « paysage aperçu » ce qui permet d'avoir une vision transversale.

Cette réunion informelle a donné l'occasion aux participants (qui ne sont pas nécessairement tous membres du conseil communautaire) de débattre et de réfléchir ensemble autour d'une thématique complexe mais aux intérêts bien ciblés. Ce « projet pilote » a généré la naissance de liens au sein de l'intercommunalité.

La démarche correspondait bien à un besoin d'expression et d'échange sur différents points : prévision d'un PLU, possibilités de réaction au développement de l'urbanisme, évolution des modes d'habitation, ...



Les regards se sont essentiellement posés sur le bâti le plus récent, le parcours prévu comportant assez peu de vieilles pierres et sur l'intégration du neuf dans son environnement.

Si les animateurs ont tenté d'orienter le discours sur le fait que la beauté ou la laideur d'un paysage n'est pas le paramètre à retenir dans une discussion sur le paysage urbain mais que c'est plutôt sa perception que l'on doit prendre en compte, les participants ont tout de même au départ étroitement associé ce jugement esthétique à leur réflexion.

S'il est plus intéressant de dire pourquoi une construction est belle ou laide, il semble que ce ne soit pas toujours aisé à expliquer et le sujet à traiter de l'habitation « idéale » se rapportait donc avant tout à cette notion d'esthétique.

Parallèlement à cette notion du beau, s'est installée une discussion sur l'originalité de la construction faisant émerger des sentiments contradictoires entre l'acceptation de cette originalité et l'exigence d'une certaine homogénéité dans les projets.

Faut-il un traitement particulier pour les projets non traditionnels ? Qu'est-ce qu'un projet traditionnel ou à quel moment un projet sort-il de l'ordinaire ?

L'extraordinaire doit-il être accompagné d'éléments naturels ou traditionnels pour améliorer son intégration ? Une maison qui sort trop de l'ordinaire et qui de plus est construite sur une parcelle nue ou sur les hauteurs est-elle alors considérée trop visible ou pas assez intégrée ? On retrouve les limites de la simple considération esthétique et le débat sur les goûts et les couleurs.

Mais si l'originalité choque et l'acceptation de l'originalité a ses limites, la banalisation des constructions sans âme exaspère.



Les participants à cette animation admettent que les maisons en lotissements, toutes imaginées sur un même modèle, soumises à un rythme répétitif qui les dépouille de toute individualité, devraient avant tout être construits à l'image de la famille, en prenant en compte les activités de chacun, et engendrer sûrement par cela une organisation plus harmonieuse de l'espace. Mais ils font aussi remarquer que l'on assiste à une banalisation du bâti à une plus grande échelle (récurrence du modèle de maison « pavillon provençal » dans beaucoup de régions françaises).



Ces questions seront associées à la considération de l'identitaire et de l'habitat isolé. L'identitaire représente-t-il le simple respect de formes d'une végétation, de matériaux, ou de volume locaux ? Le bâti d'une même localité qui doit avoir une identité et, si oui, comment la définir et selon quels critères ?

Le débat sur l'habitat isolé a fait émerger les observations suivantes : on considère que les habitations isolées n'ont pas comme autrefois une fonction précise qui les isole, les éloigne du reste du village. Mais est-ce que les nouvelles fonctions, peut-être moins pratiques qu'auparavant, ont moins le droit d'exister ?



Les hommes sont « libres », on ne peut pas empêcher les gens de vouloir s'isoler. Si cela est critiquable, toutes les raisons sont bonnes. Il est vrai que les projets individuels se multiplient, avec les problèmes qu'ils engendrent notamment en terme de raccordement (voirie, électricité ...).

Une collectivité devrait pouvoir planifier son urbanisation, canaliser les projets individuels sans les réduire à de simples normes de métrage ou d'orientation par rapport à la voirie...

Les gens ne seraient peut-être pas totalement réfractaires à l'idée d'appartenir à un projet ou ils seraient intégrés dans le hameau par exemple si le projet est bien pensé et respecte les individualités et les aspirations premières des candidats à l'habitation isolée.

De ces questions découle aussi un aspect essentiel de l'habitat : la notion de lien social, qui n'est plus une simple notion, mais semble être un réel besoin. Si les mœurs aujourd'hui privilégient une certaine individualité, les agencements de l'habitat ne favorisent clairement pas les liens sociaux (organisation du bâti, absence de clôture pour de plus amples espaces en commun...). Même si le concept n'est pas si simple à organiser dans la société contemporaine, les modes de construction des lotissements ne favorisent ni la diversité, ni la mixité. Comment éviter un tel déséquilibre entre l'aménagement du territoire et l'intégration de lieux de vie conviviaux ?



Quelqu'un déplore simplement l'absence de projets d'aménagement commun dans un même voisinage. La diversité des clôtures par exemple en lotissement détériore les paysages. Développer un esprit de convivialité dans ces lieux de vie ne découlerait-il pas naturellement de l'agencement des projets d'habitat bien pensés en amont (organisation du bâti, transports, aménagements collectifs...), établissant un lien social entre les individus partageant un même territoire ?

Espédaillac journée du 11 Août 2008

« Mon paysage bâti ...en devenir »



Initialement, cette animation n'était pas prévue dans le calendrier des Tréteaux du paysage. Elle a été organisée à la suite d'une demande de la commune. Il n'était donc pas question de refuser, puisque cette démarche volontaire donnait encore plus de sens à la notre, la mobilisation étant un des objectifs généraux des Tréteaux du paysage.

La réflexion proposée s'est inspirée des Tréteaux précédents. La commune d'Espédaillac est très attachée à la mise en valeur de son patrimoine. Cet été 2008 ouvrait « l'Oustal d'Espédaillac », une maison du patrimoine, lieu d'exposition destiné à accueillir des visiteurs pour des circuits de découverte du patrimoine communal. Mais nous avons aussi connaissance du projet de lotissement de la commune.

Lorsque l'on traverse la commune d'Espédaillac, on est sensiblement frappé par son aspect général :

- Existence d'un vaste couderc.
- Organisation spécifique du bâti : bourg relativement dense, mais organisation aérée à l'intérieur du caussanel et autour du champs de foire.
- Organisation du bâti par endroit en petits hameaux (Le caussanelou).
- Existence à l'intérieur du village de nombreux points de vue paysagers, alternance de pleins et de vides, laissant découvrir au loin les paysages de cause, et plus près la présence d'éléments patrimoniaux (murets, cazelles...).

Les animations sur la thématique du paysage bâti, réalisées préalablement à Fontanes et Lalbenque nous ont donné envie de construire cette troisième animation en rassemblant des éléments des deux premières : patrimoine fort et développement de l'urbanisation.



Animateurs présents : Laurent LELLI, Anne EUSÈBE, Philippe SAHUC, Hélène MOREAU

Participants : Michèle SEGALA (Agent territorial), Vincent CAUSSANEL (Maçon), Samuel PONS (Inspecteur des douanes) Tiphaine FAURE (Etudiante et stagiaire à l'Oustal d'Espédaillac), André CAMINADE, Michèle CAMINADE, Marie-Françoise DOUANES MIGNET (Architecte), Christophe PRUNET (Premier adjoint de St Simon), Christian FAU (Couvreur)

Dispositif et thématique :

Comment la richesse du patrimoine bâti existant dans son organisation et son architecture peut-elle faire face aux évolutions dans nos manières d'habiter ?

Les nouveaux usages de nos habitations sont-ils compatibles avec ceux du bâti traditionnel ? La restauration de l'ancien ou la construction à l'ancienne plus onéreuse, est-elle accessible à tous les budgets ?

Dans ce cadre, comment penser un projet de constructions neuves en prenant en compte des éléments patrimoniaux qui sont autant de contraintes que de richesses ?

Comment construire du neuf, en l'occurrence ici à Espédaillac, de l'habitat intermédiaire, groupé ou en lotissement, en réussissant son intégration dans le tissu bâti existant, tout en le rendant accessible financièrement ?



Situation de départ et consignes :

Scénario : Le contexte est celui d'une catastrophe naturelle, de la fonte subite de la calotte glaciaire qui devrait provoquer une impressionnante montée des eaux. Il faut prévoir la submersion des terres jusqu'à 200m d'altitude. Il est donc nécessaire de s'organiser, pour les besoins de première nécessité, mais il faut aussi penser au long terme.

Espédaillac est l'une des communes qui se porte volontaire pour accueillir une trentaine de nouveaux foyers (entre 60 et 100 nouveaux arrivants sur la commune). L'idée est de construire de nouvelles habitations dans le village. Cette épreuve qui chamboule totalement l'organisation communale, implique de réfléchir à ce qu'il est important de préserver dans le village (forces, identités, charmes, cadre de vie) pour accueillir de la meilleure façon qui soit ces éléments nouveaux. Il s'agit d'une phase de repérage des lieux et de réflexion sur la manière dont pourrait être conduite cette opération d'extension du bâti communal. Pour cela un parcours d'observation est prévu au sein du territoire communal proche du bourg.

- Explorons l'existant : comment se présente le bâti dans son environnement ?
- Après avoir parcouru le circuit, prenez un temps de recul, adoptez une vision d'ensemble sur les paysages de la commune : quels sont pour vous les éléments de fond (identitaires, points de vue, lieux vivants...) qui donnent une qualité de cadre de vie à la commune et qu'à votre sens il faudrait conserver ou reproduire dans l'ouvrage de nouvelles habitations ?
- Quels sont les lieux sur la commune qui potentiellement pourraient accueillir un projet de nouvelles habitations ?
- Quels sont les éléments qui à vos yeux sont essentiels aujourd'hui dans la conception d'une habitation ?
- Proposez-nous chronologiquement cinq critères qui vous semblent fondamentaux dans la construction de ces nouvelles habitations.

Déroulement prévu de la journée :

9h30 : Accueil des participants et lancement de l'animation.

10h00 : Circuit d'observation dans la commune d'Espédaillac, travail de réflexion sur les fiches de consignes.

14h00 : Temps de réflexion individuelle pour finir de répondre aux questions posées dans les fiches de consignes.

14h15 : Tour de table pour une présentation des conclusions de chacun (question 2, 3 et 4), discussion et échanges collectifs.



Synthèse

Nous notons dans un premier temps que parmi les gens contactés, assez peu d'entre eux étaient présents au démarrage de cette animation en raison certainement du mauvais temps. Le groupe s'est heureusement étoffé au début de l'après-midi. Les différents participants ne sont pas facilement rentrés dans le jeu de rôle qui leur était proposé. Mais ils ont dans l'ensemble, bien répondu aux questions posées et pris de nombreuses photos tout au long du cheminement. Le recours à l'appareil photo numérique pour capter les éléments qui comptent, révoltent ou étonnent dans le paysage paraît tout à fait pertinent.



À l'issue de cette journée, nous avons d'emblée perçu l'importance de la culture locale. La connaissance de certains détails du paysage (leur dénomination, ou simplement la validation de ceux-ci comme « typique ») ou celle de quelques éléments de l'histoire locale, servent de médiateur et de lien entre nouveaux et anciens habitants.

De même, une possible connaissance venant de l'extérieur et amenée par les nouveaux arrivants est souvent renvoyée à la nécessité d'une validation de l'intérieur.

En ce qui concerne le patrimoine communal, on peut percevoir un fort sentiment de fierté des villageois vis à vis de celui-ci, même s'il se restreint au patrimoine bâti. Ce sentiment a peut-être aussi généré le fait que les premières consignes relatives à la reconnaissance des éléments du patrimoine, a cantonné les participants (qui se la sont réappropriée) à réaliser un simple inventaire du patrimoine bâti vernaculaire local dans ses détails, sans observer celui-ci dans son ensemble, dans son environnement, ou englobant simplement une vision large. Un élément clé de l'organisation du paysage d'Espédaillac, le couderc, n'est pas présent dans les discussions. Son espace semble immuable, il ne fait aucunement parti d'enjeux particulier. Même s'il n'a pas ses propres fonctions aujourd'hui, il reste un simple lieu privilégié pour les rencontres entre villageois.

Dans cet inventaire, les participants décident de classer ce qui est local ou ce qui ne l'est pas, sans manquer une occasion de faire remarquer la provenance « étrangère » de tel ou tel élément.

Tout au long du parcours choisi, les différentes remarques des participants sur leur patrimoine bâti, peuvent donc dans un premier temps, laisser penser qu'en ce qui concerne les consignes suivantes, imaginer un projet de nouvelles habitations, plus ou moins originales, sortant du cadre restreint du patrimoine communal, ne sera pas chose aisée.

Pour les élus il est important de renouveler la population avec des résidents permanents, mais ils soulignent aussi, que les qualités du village seraient essentiellement dues au fait qu'il n'ait pas évolué, qu'il ait gardé sa physionomie de village rural et caussenard sans aménagements de types « urbains », d'équipements collectifs... (on mentionne l'absence de trottoirs).

Un débat s'est installé plutôt entre « nouveaux » et « anciens », sur l'alternative entre les programmes d'habitations nouvelles agencées en lotissements et les projets de maisons en continuité de l'habitat existant. Le clivage, cette fois-ci semble diviser anciens et nouveaux habitants, ces derniers redoutant apparemment une certaine mise à l'écart dans les projets de lotissements.

Les préoccupations architecturales et le choix des matériaux sont très présents. Ces thématiques sont récurrentes dans la vision que l'on a des constructions neuves, et mettent en avant l'importance pour l'assemblée de copier « le » modèle traditionnel.

On essaie d'imaginer ce qu'il faudra faire et surtout ce qu'il faudra éviter à l'avenir, en s'appuyant sur l'exemple de constructions et de détails architecturaux existants et présents sur notre parcours.

La plupart des participants ont une idée assez arrêtée sur l'aspect que devront avoir ces nouvelles constructions.

On parle presque exclusivement de l'apparence, de vieilles pierres, et finalement assez peu des usages contemporains de ces futures constructions. Un certain goût du retour à l'ancien s'exprime. Pour les élus, il est bien plus facile d'intégrer certains aspects essentiels à une bonne maîtrise du paysage urbain dans la gestion des espaces publics. Il est par contre beaucoup plus délicat de maîtriser le traitement des espaces privés qui nécessite de l'information et de la sensibilisation.

Mayrinhac-Lentour

journée du 28 Août 2008

L'agriculture : grand « pourvoyeur » de paysage



On ne peut pas parler de paysage dans le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, sans évoquer l'activité agricole et spécifiquement celle du Limargue qui reste encore très diversifiée.

En effet dans cette zone essentiellement rurale, l'agriculture est encore très présente et occupe donc beaucoup d'espace dans le paysage, malgré le fait qu'elle se trouve tout de même en forte diminution par endroits, compte tenu des difficultés qu'elle rencontre d'une manière globale.

Sur le territoire du Parc, l'activité agricole n'est pas homogène, en raison des différences de milieux biophysiques qui ont en partie déterminé les activités et leurs dynamiques.

D'une manière générale, le contexte d'évolution et de changement dans lequel se trouve l'agriculture a des conséquences sur les paysages.

Si les discours sur le rôle de l'agriculture dans la préservation et la transmission du patrimoine paysager sont depuis quelques temps convergents, leur perception chez les agriculteurs est beaucoup plus contrastée. Ces nouvelles fonctions apparaissant souvent comme une entrave à la « modernisation des exploitations », et comme le signe annonciateur d'une agriculture « immobile ».



Si l'on parle depuis quelques années du potentiel de multifonctionnalité de l'activité agricole dans sa capacité à entretenir les paysages, ce point est souvent mal vécu par les agriculteurs, qui considèrent qu'ils sont tout d'abord des producteurs de denrées alimentaires...

Animateurs présents : Laurent LELLI, Anne EUSÈBE, Philippe SAHUC, Hélène MOREAU

Participants : Serges Despeyroux (vice-président du Parc Régional des Causses du Quercy), Thierry CHALIE (Agriculteur), P. FAURE (Employé), Michèle BARGUES (Maire de Mayrinhac-Lentour) M-C. VARECHON (Propriétaire de gîtes), Didier FAURE (Agriculteur), Alain HATTERLEY (DDEA Lot), D.BARGUES (Agriculteur), Anne LAFON (CG 46), Colette SER (Agricultrice), Laure TRUEL (Future JA), Ch. GARY (Institutrice), Odile ARCOUETEL (Agricultrice), René ARNAL (Retraité), Didier BES (Agriculteur), Michel SIRIEYS (Agriculteur retraité), Jill THOMPSON (Retraîtée), Bernard CALMON (Agriculteur et Maire de Miers), J-CI. LAGUARRIGUE (Conseil Municipale Thégra)

Choix du lieu :

Sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, la région du Limargue connaît encore une dynamique agricole importante comparée à d'autres secteurs (10 communes sur 97 n'ont plus d'agriculteurs...). Elle est définie comme une terre fertile et rencontre un fort taux de reprise des exploitations agricoles. Elle offre aussi des productions relativement diversifiées (bovins, ovins et palmipèdes, quelques ateliers de transformation, polycultures), générant naturellement une lecture aussi diverse de la production des paysages par l'agriculture elle-même.

La typicité du Limargue pourrait être résumée à quelques grands motifs paysagers : son bocage, ses petites parcelles pacagées, ses prairies entretenues, ses ha-meaux. Ce territoire est défini comme un « beau » paysage, mais il est fortement conditionné par ses activités agricoles.

La rencontre des pratiques agricoles avec le territoire laisse des empreintes, des signes, qui sont le langage visuel de l'agriculture, et qui, pour le spectateur vont devenir des éléments du paysage.

Il est question ici, d'analyser sur un territoire comme celui de Mayrinhac-Lentour, les difficultés à concilier agriculture contemporaine et préservation, transmission du patrimoine paysager ?

Mais le Limargue est aussi un « paysage habité, il est beau parce qu'il est vivant » et dispose de ce fait d'un bon potentiel de mobilisation de ses acteurs.

Allons à la rencontre des agriculteurs et autres acteurs de ce territoire, questionnons-les sur leurs paysages écoutons-les et réfléchissons ensemble à ses évolutions intimement liées aux nouvelles logiques de fonctionnement de ses exploitations agricoles.



Problématique et objectifs :

Le contexte dans lequel se trouve le territoire du Limargue (où l'on enregistre une diminution effective des actifs agricoles) loin d'être un cas particulier, illustre un processus fondamental dans l'évolution et la gestion des paysages ruraux. A cette situation, sont naturellement liés un certain nombre de risques. Le conseil technique aux agriculteurs, ainsi que la conception des documents d'accompagnement intègrent insuffisamment l'ensemble des dimensions et des mutations de ce métier. En effet, dans un contexte difficile et bousculé, la recherche d'une rentabilité économique immédiate prime naturellement sur la vision à long terme.

Comment être capable à la fois de décrypter dans l'empreinte de l'activité agricole, le processus technique, et dans le même temps prendre de la distance, lire les figures, les couleurs, saisir la lumière, mobiliser les sens !

Comment aider les agriculteurs à s'appuyer sur l'existant, sur les aménités propres au Limargue, sur le potentiel productif de cette région? Comment les amener à s'associer avec d'autres usagers des espaces ruraux, pour trouver un mode de développement de leur activité viable et durable dans le temps ? Quels sont les liens ressentis par les agriculteurs entre leur activité et les paysages ? Comment les agriculteurs évaluent-ils les évolutions de leur profession ? Comment anticiper certaines mutations trop brutales de ces paysages ruraux ?

On ne décrète pas le paysage et la préservation du patrimoine, il faut d'abord aller à l'écoute des agriculteurs et des logiques de fonctionnement des exploitations : il y a des langages à entendre.



Dispositif et animation :

Le Limargue en mots et en images.

Pour vous que représente le Limargue ?

Quels paysages associez-vous à ce territoire ?

Proposez nous des mots et des images symbolisant ce lieu.

Dans un objectif de promotion des activités économiques et de l'agriculture de ce territoire, nous décidons de réaliser une affiche qui sera présentée au salon de l'agriculture.

Quels mots et quelles images proposeriez-vous pour construire cette affiche ?

Pour répondre à ces deux questions, utiliser les planches de photographies que nous vous proposons. Vous pouvez choisir des photographies entières, désigner des détails, ou même, nous décrire des images que vous ne retrouvez pas dans ces photographies et qui vous manquent pour répondre aux questions.



Le Limargue en mouvement.

Les activités qui façonnent le territoire évoluent, l'agriculture a modifié ses pratiques, nous-même, nous modifions nos usages de l'espace. Pouvez-vous localiser sur une carte ou nous montrer sur les photographies :

Les endroits qui ont changé, ceux qui changent encore aujourd'hui.

Les éléments ou les endroits qu'il vous semble important de préserver des changements.

Déroulement :

- Division du groupe de participants en quatre groupes : Deux groupes « le Limargue en mots et en images » et deux groupes « le Limargue en mouvement ».
- Durée de l'animation 1h30.
- Présentation des travaux des quatre groupes par les animateurs.
- Ouverture de la discussion/débat.

Matériel disponible :

- Cinq planches A3 de photographies différentes, représentant les paysages et des éléments des paysages agricoles de la commune de Mayrinhac-Lentour.
- Deux planches A3 cartographiques au 1/25000.
- Une carte de la commune de Mayrinhac et l'autre des communes environnantes.

Matériau récolté :

- Notes des 4 animateurs
- Affiches créées au cours de l'animation « le Limargue en mots et en images »



Synthèse :

Notons avant tout, une mobilisation intéressante des agriculteurs (originaires de différentes communes des environs de Mayrinhac-Lentour), le nombre et l'importante diversité des participants (Chambre d'Agriculture, membres d'association, habitants...) ainsi qu'une bonne réactivité générale face à la démarche. Dans le cadre de la discussion sur « ce qui a changé, change ou changera » dans le Limargue, les supports photographiques ont manifestement représenté une base intéressante pour démarrer la discussion.



Si le randonneur décrit Le Limargue comme une belle région, donnant une image d'un « paysage naturel et pas agricole », la préservation des caractères naturels est, selon d'autres participants, maintenue par l'agriculture.

Les discussions et débats entre les différents participants, autour du lien entre l'activité agricole et les paysages on été riches d'échanges. On peut ressentir à travers ces échanges et la réalisation des affiches, un réel sentiment d'appartenance à leur espace de vie et de travail, les décrivant avec soin (diversité « générale » des paysages, à l'inverse du causse, présence de l'eau, « pays de vallons », « pays de bocage », fertilité, diversité des activités agricoles, le noyers, les troupeaux, toute cette diversité générant un paysage bien vivant...)

Par l'attention portée au paysage, l'agriculteur prend assurément mieux conscience de cette dimension de son métier qu'est la production de formes paysagères, et pas simplement la conservation de formes héritées. Mais les difficultés évoquées par les agriculteurs à préserver seuls les paysages tels qu'ils existent aujourd'hui sont bien réelles. Il y a de moins en moins d'agriculteurs et les exploitations sont de plus en plus grandes. L'intérêt de préserver des éléments du patrimoine paysager tels que les haies par exemple dont l'entretien servait autrefois de bois de chauffage, est pour certains des agriculteurs inutile, leur présence peut même gêner dans certains cas...



Il semble exister un réel dilemme entre une ambiance paysagère appréciée et l'envie de se faciliter la tâche sur des surfaces agricoles de plus en plus importantes. En ce qui concerne les inquiétudes face aux évolutions de leurs paysages, les participants citent volontiers les hameaux et leur crainte que ceux-ci ne soient à terme abandonnés lorsque l'activité agricole qui les habitait n'est pas reprise ou lorsque ces biens sont revendus à des populations résidentes (hollandais, anglais) qui risquent de les transformer en « hameaux dortoirs ».

La volonté de tous les acteurs présents est de maintenir ces hameaux vivants, avec une certaine mixité sociale...

Les participants enfin disent qu'il est important en Limargue de protéger l'eau sous toutes ses formes, élément fondamental, ressource et caractéristique patrimoniale du Limargue.

Dans un contexte où les missions de l'agriculture vont devoir être redéfinies et où la communication est parfois difficile entre les agriculteurs et le reste de la société, le paysage peut manifestement représenter un lien intéressant en tant que médiateur. Les Tréteaux du paysage ont joué ici un rôle assurément constructif en terme d'échanges et de liens pour élaborer des bases solides, répondant à de manifestes besoins des acteurs locaux en ce qui concerne l'évolution de leurs activités et leurs conséquences sur un paysage auquel ils sont attachés.

Si sortir de l'idée qu'infléchir les tendances actuelles d'évolution des techniques revient à immobiliser l'agriculture ou à reculer, il semble essentiel que les acteurs de ces territoires ruraux se sentent soutenus, et qu'ils visualisent le fait que l'avenir n'est pas tracé, qu'il est à imaginer et à écrire en s'impliquant ensemble dans le processus évolutif.



Les Tréteaux du paysage ...et après !



Le présent rapport constitue la restitution des 4 animations conduites au cours de l'été 2008. Les éléments mis en avant dans ce document s'attachent à dresser le bilan d'une méthode de travail expérimentale, basée sur la participation de la population à la construction d'un projet territorial. Ils serviront d'appui à l'élaboration des futurs enjeux et axes du « développement » paysager.

Cette approche « dynamique » engagée avec les Tréteaux du paysage constitue un maillon essentiel et fondamental de la politique paysagère de la prochaine Charte du Parc. Elle fixera pour les 12 ans à venir les orientations du territoire et se traduira par la mise en place d'une charte paysagère. Elle s'inscrit également dans la philosophie de la Convention Européenne du paysage qui précise que « la réponse à la demande sociale de paysages de qualité ne peut venir de la seule maîtrise d'ouvrage publique ». En effet, la définition des enjeux et l'élaboration des programmes d'actions ne trouveront un écho local que s'ils sont partagés par tous.

C'est la raison pour laquelle, nous avons mis en place et exploré un champ pédagogique expérimental au sein du Parc naturel régional qui est celui de l'interrogation/action des acteurs locaux à travers différents scénarii et simulations. Il était primordial de tester le dispositif de consultation des acteurs locaux pour le rendre efficace et apte à servir de support à l'action publique à venir.

Nous avons d'emblée donné à cette démarche un caractère ludique. Le jeu de rôle est parfois apparu déroutant mais il a permis à chacun de s'exprimer plus facilement et surtout plus librement. Le fait de sortir du contexte institutionnel « classique » a mis l'ensemble des participants dans une situation d'acteurs et non de spectateurs ; cela les a conduits à devenir force de proposition (exemple de l'animation de Fontanes du Causse où les élus ont souhaité engager une réflexion autour du rôle que pourrait jouer le couderc en terme de réserve de la biodiversité). Les retours des participants ont été positifs et très encourageants. Les séances sur le terrain et en salle ont apporté une nouvelle manière d'appréhender la notion de paysage. Certains élus ont appris à porter un regard nouveau, résultant d'une observation préparée et encadrée. Il résulte de cette démarche une demande réelle pour mettre en place un dispositif d'animations pérenne qui permette non seulement de poursuivre les débats amorcés mais également de discuter des enjeux locaux et d'approuver les réponses qui en résultent. Le développement d'actions significatives, résultant pour partie de ces animations, permettra de valoriser la démarche et d'encourager le volontarisme des participants.

Incontestablement, la démarche a apporté beaucoup de « richesses » aux participants ; elle a, pour le Parc naturel régional des Causses du Quercy été forte d'enseignements. Poser des questions et solliciter des réponses nous a permis de comprendre les filtres qui conditionnent les propres perceptions de chacun et de mesurer l'implication et la mobilisation que nous pouvions attendre des acteurs ruraux.

L'objectif initial des Tréteaux du paysage était de construire une animation qui tienne compte d'un panel volontaire (non homogène) de la population. Traiter de l'exhaustivité des caractéristiques paysagères n'était pas le but recherché. Il s'agissait de mesurer la perception des acteurs vis-à-vis de « leur » paysage pour permettre au Parc naturel régional de mesurer et « mieux » jouer son rôle d'accompagnement des collectivités dans la traduction et la conduite de la politique paysagère.

Cette démarche d'animation représente la première étape d'un dispositif que le Parc naturel régional souhaite mettre en place autour du « paysage » :

- « Paroles d'acteurs, paroles de paysages » l'exposition des Tréteaux.
En parallèle et en complémentarité de ce document, des modules d'exposition visant à mettre en exergue les représentations des participants aux Tréteaux ont été réalisés. Beaucoup de mots, d'échanges et d'images sont ressortis de ces 4 animations. Faire partager ces éléments de ressentis au plus grand nombre est l'objectif de l'exposition itinérante ; support pédagogique actif pour de nouvelles animations.

- « Rencontres d'acteurs » la suite des Tréteaux.
Le Parc naturel régional des Causses du Quercy a pour projet d'organiser en 2009 le séminaire des Tréteaux du paysage.

Cette journée permettra de poursuivre la restitution des animations et le bilan de l'opération. Elle sera aussi l'occasion de faire témoigner certains acteurs mais elle doit surtout être le point de départ de la charte paysagère du Parc. Ce séminaire rassemblera les participants aux Tréteaux mais aussi l'ensemble des élus du Parc naturel régional ainsi que des spécialistes des questions paysagères.

Notre souhait est de donner une dimension opérationnelle à cette journée en travaillant à la construction d'un réseau d'acteurs.

C'est l'enjeu majeur de la charte paysagère que nous aurons à construire. La mise en place du dispositif doit s'appuyer sur un réseau d'acteurs restreint mais compétent et impliqué.

Le territoire « est en attente » de pratiques nouvelles et le Parc naturel régional des Causses du Quercy reste l'animateur privilégié pour proposer de nouvelles approches, sans doute plus émulatrices. « S'ils veulent innover encore, les Parcs doivent accepter de se mettre en danger » précise la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (Revue « Parcs » octobre 2008). C'est en tout cas un message principal qui nous a été livré au cours des Tréteaux du paysage et nous espérons bien tout mettre en œuvre pour répondre à cette attente.



Les Tréteaux du paysage

Introduction p.2-3

Préface p.4-5

Fontanes du Causse p.6-9

Lalbenque p.10-14

Espedaillac p.15-17

Mayrinhac-Lentour p.18-21

Synthèse p.22-23

Rédaction : Christine Martinet (Architecte-Paysagiste), Anne EUSÈBE (chargée de mission Habitat-Urbanisme au PNRQC), Laurent LELLI (Maître de Conférences en Aménagement à l'Ecole Nationale de Formation Agronomique), SAHUC Philippe (sociologue et Maître de Conférence à l'Ecole Nationale de Formation Agronomique) et Hélène MOREAU (Diplômée de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique)

Conception et création graphique : Christine Martinet - Créad'Oc - www.creadoc.com

